La Lettre de la Coccinelle

N°76 – Janvier à Mars 2021

Bulletin de Sarthe Nature Environnement

Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Bonjour à tous,

C'est un autre printemps silencieux que nous avons connu en ce début d'année 2020. Si le chant des oiseaux était redevenu audible en ville, c'est en raison de l'arrêt d'une grande partie de nos activités humaines pendant la crise sanitaire. Les changements soudains que le confinement nous a imposés apporteront ils un début de réponse aux craintes de Rachel Carson sur le modèle intensif encore en plein essor en 1962 lors de la parution de son livre. (Printemps silencieux- 1952)

Aussi douloureuse socialement et économiquement soit cette crise, elle peut nous permettre de prendre le temps pour s'interroger, lire et penser en prenant le temps. Voir ou revoir l'an 01 de Gébé (Silent Spring-1973).

Réfléchir à propos du trafic illégal d'espèces protégées, origine probable de la maladie, et plus largement sur l'exploitation des ressources et la destruction des milieux naturels ; sur les échanges internationaux et la mondialisation, avec les pollutions inutiles qu'ils engendrent, fragilisant les populations ; sur les activités primordiales et l'importance de la proximité, mises en exergue par le confinement…

Pour mieux reconstruire il est urgent de mettre à profit les réflexions de ces temps de questionnement pour se projeter vers un avenir désirable (en 2010 notre 34éme congrès national avait comme support un cahier de propositions : de l'insupportable au désirable (je viens de le relire et il est malheureusement toujours d'actualité). Aujourd'hui c'est dans les 66 propositions du pacte pour le pouvoir de vivre que s'élaborent nos suggestions, « http//www.pactedupouvoirdevivre.fr ». Quel sera le monde de l'après-crise ? Une reprise effrénée de la course à la croissance ou une réorganisation plus écologique et solidaire? SNE souhaite continuer de s'inscrire, sans dogmatisme, dans une réflexion sur la transition et la concrétisation du retour des vrais beaux jours.

Un souffle d'espoir traverse le climat anxiogène actuel. Imaginons le monde d'après, interrogeons nos priorités individuelles et collectives ainsi que leurs conséquences, apprenons, changeons d'échelle, renouons avec la biodiversité pour apprendre à l'apprécier et à la préserver… Le champ des possibles (cultivé sans intrants) va s'ouvrir à nous ! Espérons-le !

L'année 2020 s'est tristement terminée par le décès de notre Jeanne. Nous lui rendons hommage le 11 janvier 2021. ***Voir le cahier spécial de cette Lettre de la Coccinelle.***

Jean-Christophe Gavallet, Président de SNE

Sommaire

Programme associatif – – *Page 2*

Le mot de l'EIE – *Page 3*

Actualités – *Page 4*

L'agenda – *Page 9*

+ un livret détachable en hommage à Jeanne HERCENT

Programme associatif

Bilan - Ciné-débat « Histoires de climat » 4 décembre

Avec l'APNEE à été annulé à cause du recon-finement

L'action qui devait clore le programme association n'a pu être concrétisée à la vue du 2ème confinement.

Ce film-documentaire à été **réalisé par 9 étudiants de Grenoble, fondateurs de l'association E'Voca'Terre** qui a pour but principal de sensibiliser la France aux changements climatiques à travers différentes histoires de personnes vulnérables confrontées à ce problème.

Il traite notamment des conséquences des changements climatiques et de l'adaptation des populations des pays les plus vulnérables en Afrique, Amérique du sud et en Asie.
Même si nous ne pouvons organiser sa projection, n'hésitez pas à vous le procurer pour le visionner.

Amélie LELONG, SNE

Remise des prix du concours photo 2020

Le concours photo de Sarthe Nature Environnement à résisté au contexte sanitaire.
En dépit de quelques changements, nous avons été au bout de cette édition 2020 qui était sur le thème « ***Les changements climatiques en Sarthe*** ».

La photo ci-dessous montre les lots perçus par les 3 gagnants :

- Livre : Zéro déchet de chez Day by Day
- Carte cadeau de 30€ de chez Lucette, une boutique éco responsable.
- Un panier garni de chez Chèvre Feuille avec des produits de la Sarthe.

Voici les 3 photographies gagnantes :

Gwenaëlle DUFOUR – 1er prix du Jury

Kevin ROUSSEAU – Prix du Public

Julie HARDOUIN – 2ème prix du Jury

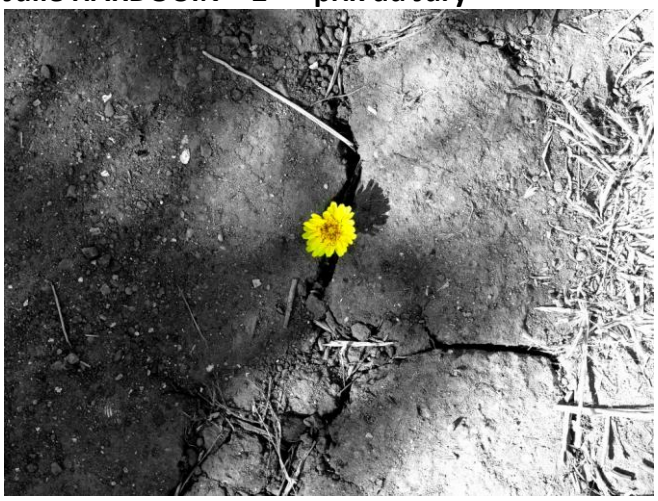

Amélie LELONG, SNE

Programme associatif 2021 de Sarthe Nature Environnement et ses associations membres

L'ARBRE

Ciné-débat - Janvier 2021
Report à une date ultérieure !

Coorganisation avec GSPP

grain de sable et pomme de pin

Ce début d'année 2021 ne signe pas encore la reprise des actions du programme associatif de Sarthe Nature Environnement.
Pour rappel, cette année le thème de celui-ci est « ***L'arbre*** ».
En effet, le contexte sanitaire ne nous permet pas de réaliser le ciné débat autour du documentaire « ***Le temps des arbres*** » de Marie-France Barrier fondatrice de l'association le « *Des enfants et des arbres* ».

Nous allons faire le maximum pour reporter les actions qui ne pourront pas être réalisées aux dates prévues.

Lancement Concours photo 2021

Le fil rouge de notre programme associatif est comme chaque année le concours photo annuel.

Le lancement du concours 2021 approche à grand pas puisqu'il commencera en Mars.
Le thème de cette année est « ***Les habitants des arbres Sarthois*** ».
Nous espérons que ce thème vous inspirera, mais nous n'en doutons pas !
Chaque participant pourra envoyer 2 photographies, obligatoirement prises en Sarthe.
Il faudra indiquer le lieu de prise de vue, ainsi que la date et un titre.

A vos appareils photo !!!

Amélie LELONG, SNE

Mercredi 24 février – Conférence « *La place de la nature en ville* »

Cette conférence est organisée avec la participation de Phytolabs Nantes afin de nous parler des atouts et limites de la nature en ville face au dérèglement climatique actuel.

phytolab

La conférence sera animée par Loïc MARESCHAL, paysagiste concepteur-botaniste, de l'agence Phytolab Nantes qui pourra également répondre aux questions du public.

Nous ne connaissons pas encore les restrictions sanitaires, c'est pourquoi nous envisageons une webconférence pour maintenir l'action.
Nous vous tenons au courant dès que nous en savons davantage.

Amélie LELONG, SNE

Samedi 20 mars – balade nature « L'arbre révélateur des changements climatiques »

Coorganisation avec la SEPENES

SEPENES

Cette balade permettra d'observer et de repérer les stades phénologiques des arbres. Ce sera l'occasion de se former, car cette action sera également le lancement d'un suivi phénologique sur ce territoire.
L'action se déroulera sur **l'Espace Naturel Sensible des Ajeux à La Ferté Bernard**.

Il s'agira de l'action de lancement d'un projet de sciences participatives se déroulant sur plusieurs années sur le même lieu, en lien avec l'Observatoire des saisons (https://www.obs-saisons.fr/).

Les étudiants de la MFR de La Ferté Bernard sont associés au projet, afin qu'ils reprennent le suivi phénologique pour qu'il perdure dans le temps.

Hélène BUREL-POIGNANT, SNE

Le mot de l'espace INFO➔ENERGIE

Quelles aides financières pour mon projet en 2021 ?

Vous y êtes maintenant habitué, chaque nouvelle année entraîne son lot de changements et les aides financières nous ont habituées également à changer avec le nouveau projet de loi de finances de 2021.
C'est pour cela que nous vous proposons de faire le point sur les aides financières possibles en ce début d'année et celles qui se sont clôturées.

Quelles sont les changements ?

Tout d'abord, cette année marque **la fin du Crédit d'Impôt à la Transition Energétique (CITE)** historique qui est remplacé par MaPrimeRénov'.
MaPrimeRénov' est ouverte pour les mêmes travaux que l'ancien CITE. C'est-à-dire, travaux d'isolation, de changement de système de chauffage, installation d'une ventilation ou encore le changement de menuiseries (en simple vitrage).
A noter que cette nouvelle prime instaure des bonus pour des rénovations globales. Parmi ces bonus, notons une prime pour la sortie de passoire énergétique (étiquette F ou G avant travaux) et une prime pour la réalisation d'une rénovation permettant d'obtenir un bâtiment en basse consommation après travaux (étiquette A ou B après travaux). Le montant de la prime est fonction des travaux réalisés et des ressources du foyer.

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) qui sont les primes octroyées par des fournisseurs d'énergie pour tous travaux de rénovation énergétique. Ces primes sont valables jusqu'à fin 2021. Le montant des primes peut varier d'un fournisseur d'énergie à l'autre.

L'aide Habiter Mieux Sérénité de l'Anah a évolué pour cette nouvelle année. Elle est de 35 % ou 50 % du montant des travaux HT + une prime habiter mieux de 10% du montant des travaux HT. Il existe également une prime de 500 € supplémentaire de la part du Conseil Départemental de la Sarthe pour chaque dossier déposé auprès de l'Anah.

Pour bénéficier de leurs aides, il est nécessaire que les travaux permettent d'obtenir un gain énergétique d'au moins 35 % et non plus de 25%.

L'éco-prêt à taux zéro qui peut être au maximum de 30 000 € empruntable et remboursable, au maximum, sur 15 ans avec un taux d'intérêt nul.

Enfin, cette nouvelle année a annoncé également **la fin de l'aide de la part d'Action logement sur les travaux d'économie d'énergie.**

A noter, qu'il est possible que d'autres aides financières locales soient possibles pour les différents travaux.

Les différents critères d'obtention.

MaPrimeRénov' est ouverte aux propriétaires occupants et les copropriétaires depuis le 11 janvier. Les propriétaires bailleurs pourront bénéficier de cette aide dès le 1er juillet de cette année. A noter, que les propriétaires bailleurs peuvent d'ores et déjà effectuer des travaux et les déclarer seulement en juillet, afin de bénéficier de la prime.

Les CEE sont ouverts à tous (propriétaires occupants, bailleurs, locataire, SCI, copropriétaire, etc) sans conditions de ressources. Cependant le montant de la prime sera bonifié en fonction des ressources du demandeur.

Concernant les aides de **l'Anah**, il est nécessaire de faire appel à un opérateur de l'Anah. Il déterminera le gain énergétique d'au minimum 35 % et se chargera de monter le dossier de demande d'aides auprès des l'Anah.

Pour l'Eco-prêt à taux zéro, il à effectuer directement auprès d'une banque. Le montant de ce prêt est fonction des travaux à réaliser et du nombre de travaux à réaliser. La notion de bouquet de travaux n'est plus nécessaire. Ce prêt n'est pas soumis à conditions de ressources.

Toutes ces aides nécessitent que le matériel soit fourni et posé par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et de respecter certains critères techniques. Vous retrouverez l'ensemble de ces critères techniques dans l'Arrêté du 17 novembre 2020, que vous pouvez consulter sur le lien suivant : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT0

00042532442

Comment les obtenir ?

Pour **MaPrimeRénov'**, il est nécessaire de faire la demande de prime avant le début des travaux sur le site internet suivant : https://www.maprimerenov.gouv.fr

Concernant les **CEE**, il s'agit d'une demande à faire avant la signature du devis auprès du fournisseur d'énergie de votre choix via son site internet (il existe des primes coup de pouce pour certains travaux).

Pour **les aides de l'Anah**, il est nécessaire de prendre contact avec un des opérateurs possibles avant le début des travaux. Vous pouvez vous inscrire sur ce site : https://monprojet.anah.gouv.fr/

Les aides sont versées après la fin des travaux (factures acquittées).

En ce qui concerne **l'Eco-prêt à taux zéro**, il est nécessaire de se rapprocher d'une banque conventionnée avec l'Etat pour proposer ce prêt.

Pour aller plus loin…

Si nous devions conclure, chaque cas est différent et chaque situation est différente, donc avant de vous lancer dans votre projet de rénovation, il est préférable de faire un point ensemble afin d'éviter toute mauvaise surprise.
Vous pouvez également consulter le guide de l'Ademe sur les aides financières que vous retrouverez dans la médiathèque de l'Ademe au lien suivant : https://www.ademe.fr/mediatheque/recherche?f%5B0%5D=field_resource_document_type%3A8545&f%5B1%5D=field_resource_document_type%3A389461

L'équipe de l'Espace Info Energie

Pour aller plus loin
Contactez-nous au 02.43.28.47.93.
Ou par mail à : eie72@lemans.fr

Baptiste TRANCHANT, EIE

Actualités

Sarthe Nature Environnement se déploie davantage sur les réseaux sociaux

Sarthe Nature Environnement élargis sont axe de communication.

SNE possède déjà un site internet ainsi qu'un compte Facebook et d'autres moyens de communication.
Notre volontaire en service civique (Amélie) ainsi qu'une stagiaire (Louna) on mit en place un compte Instagram.
Instagram est un réseau social au même titre que Facebook et permet d'intéragir facilement avec le public.
Instagram nous offres une nouvelle visibilité et nous permets également de viser un nouveau public (étudiants, entreprise, presse….).

- ➔ https://www.instagram.com
- ➔ *@sarthe.nature.environnement*

Amélie LELONG, SNE

Le bocage

Le bocage sera un des éléments clef pour permettre l'adaptation des forêts aux changements climatiques car il constitue un maillage de corridors écologiques qui permettra la migration des espèces face aux changements climatiques.

La vitesse d'évolution du climat est beaucoup trop rapide pour que la plupart des espèces végétales migrent assez vite en plaine. Actuellement, la vitesse de migration du chêne vert est de l'ordre de quelques dizaines de mètres par an en forêt continue alors qu'il faudrait plusieurs kilomètres!

Il est impossible voir crétin de raser nos forêts pour planter l'espèce miracle qui supportera le climat du futur. La solution est de créer des petits îlots de nombreuses espèces thermophiles européennes et de ressources génétiques thermophiles plus au nord et laisser les espèces diffuser à partir de ces noyaux dans le paysage. Donc il faut que les corridors écologiques soient présents et il faut mettre en place des stratégies sur le choix des espèces et des ressources génétiques pour créer les écosystèmes du futur.

Il faut le faire très vite car un arbre ne se reproduit pas en un an mais plutôt en plusieurs dizaines d'années. Il faut aussi protéger les disperseurs des pollens et des graines, favoriser les prédateurs des régénérations naturelles (renard, blaireau, loup, lynx, mustélidés, insectivores, etc.).

Voici un argument de poids pour conserver **IMPERATIVEMENT** toutes les haies, la bandes boisées, les arbres champêtres et maintenant de restaurer la continuité écologique entre les bois et les forêts.

Il faut impérativement planter des bandes boisées, des haies et des arbres champêtres dans nos campagnes.

Alexis Ducousso

Environnement Nord Sarthe et le Covid-19

Confinés comme nous l'étions, nous avons pris le parti de communiquer à plusieurs reprises sur la situation inédite dans laquelle nous plonge la pandémie qui nous est tombée dessus : dans la presse ou sur les antennes régionales, ENS a donc attiré l'attention de tous sur les problèmes d'incivilités créés par la fermeture des déchèteries ou sur les dangers qu'il y aurait à vouloir relancer l'économie sur les rails d'une croissance à tout prix…

Concernant le premier problème, il semble en bonne voie d'être réglé : avec bien des élus et diverses instances, ENS a obtenu que la réouverture des déchèteries de notre secteur anticipe le déconfinement ; et il convient de saluer ici la réactivité des responsables de tout bord qui ont su prendre en charge le problème sans tout attendre d'en haut ni céder au psychodrame ambiant… Et ce n'est là qu'un exemple de cette réactivité car il convient de souligner de la même façon l'engagement de bien des citoyens dans diverses actions (entre autres, la fabrication de masques artisanaux)…

Quant à la relance de l'économie, c'est une autre affaire ! Certaines voix se sont en effet exprimées pour dire qu'il faudrait « rattraper le temps perdu » : or il faut le dire clairement : ce serait là vouloir un retour à ce productivisme et à ce consumérisme forcenés qui nous conduisent depuis 50 ans à un dérèglement climatique de plus en plus menaçant !

Pour nous, à ENS, la lutte contre ce changement climatique doit donc être au centre de toute relance (avec, par exemple, un « pacte vert » européen renforcé)… Car enfin, à quoi cela servirait-il de tirer le monde d'un péril si c'était pour le précipiter dans un autre ?

Il s'ensuit que nous sommes convaincus que le politique devra continuer à prendre le pas sur l'économique : cela implique de sortir de la « religion de la croissance » pour définir des objectifs nouveaux et les moyens d'y parvenir : avec cette question principale : comment diminuer notre empreinte carbone ?... Et ne le cachons pas : la réponse aura une incidence sur nos modes de vie et pas seulement sur le tourisme de masse !

Document Environnement Nord Sarthe, mai 2020

Nucléaire : une fausse solution pour le climat

Confrontés au déclin mondial du nucléaire, les industriels du secteur et leurs lobbyistes essaient d'imposer l'idée que cette technologie est une solution à la lutte contre le changement climatique. Mais qu'en est-il en réalité ?

PRÉSERVER LE CLIMAT ? LE NUCLÉAIRE NE FAIT PAS LE POIDS

Au mieux, une contribution mineure...

Même en France, avec une électricité issue à 71 % du nucléaire, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont 4 fois trop élevées pour atteindre les objectifs climatiques. La consommation d'énergie primaire en France provient encore des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon).

75 % des émissions mondiales de GES proviennent de secteurs sans aucun lien avec la production d'électricité (agriculture, déforestation), très peu électrifiés à ce jour (transports) ou pour lesquels l'électricité présente un très mauvais rendement en regard d'autres énergies (chauffage, certains procédés industriels).

Une énergie marginale et en déclin... et totalement hors délai !

Au niveau mondial, le nucléaire fournit à peine 2 % de l'énergie utile totale consommée (16 % en France).

La lutte contre le changement climatique ne peut attendre. La construction d'un réacteur prend plus de 10 ans. Et selon une étude de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) de 2010 la mise en service d'un réacteur tous les 15 jours, ne contribuerait qu'à 9% de l'effort nécessaire pour stabilise les émissions de gaz à effet de serre. Un tel programme - déjà impossible au regard des capacités industrielles et financières mondiales – serait déjà insuffisant.

Le nucléaire aussi émet des gaz à effet de serre

Extraction minière et enrichissement de l'uranium ; fabrication, transport et retraitement des combustibles ; construction et démantèlement des installations nucléaires. À toutes ces étapes, la filière nucléaire émet des gaz à effet de serre (GES). Ces émissions de GES du nucléaire sont certes très inférieures à celles du charbon ou du pétrole.

Le nucléaire, c'est trop cher !

Les coûts du nucléaire ne cessent d'augmenter. Ainsi, en France, le réacteur EPR de Flamanville est désormais annoncé à un coût de 12 milliards d'euros (4 fois le budget initial), La prolongation du fonctionnement pour 10 ans des réacteurs vieillissants est annoncé pour plus de 100 milliards.

A contrario, le coût des énergies renouvelables solaire et éolienne ne cesse de baisser. Et les derniers appels d'offres pour ces centrales solaires et éoliennes donnent un coût du MWh environ deux fois plus faible que celui des éventuels futurs EPR

Une technologie inadaptée à un climat qui se dégrade

Lors de la grande tempête de 1999, la centrale nucléaire du Blayais près de Bordeaux a été inondée et a frôlé l'accident majeur.

Un réacteur sans tour de refroidissement consomme 5 m3/s d'eau (1 m3/s pour les réacteurs avec tout de refroidissement. Or sécheresses et canicules se multiplient ! Déjà ces derniers étés des réacteurs ont dû être arrêté ou fonctionner à puissance réduite.

FACE AU RISQUE CLIMATIQUE, MULTIPLIER LES DANGERS NUCLÉAIRES ?

Radioactivité et déchets : une accumulation de pollutions

Des mines d'uranium aux déchets nucléaires en passant par les rejets radioactifs et chimiques des usines et des réacteurs, toute la filière nucléaire est très polluante. Les déchets hautement radioactifs resteront dangereux pendant des centaines de milliers d'années et aucune solution satisfaisante n'a été trouvée depuis 70 ans.

Accident majeur : la possibilité d'un désastre

Après Tchernobyl et Fukushima, construire de nouvelles centrales accroîtrait le risque d'une nouvelle catastrophe, qui contaminerait de vastes territoires pour des siècles et aurait un impact considérable sur la santé ou les conditions de vie de millions de personnes.

Prolifération : terrorisme radiologique, guerre nucléaire

Plus de nucléaire, c'est plus de matières radioactives qui peuvent être détournées. En les dispersant avec de simples explosifs ("bombe sale"), un attentat peut contaminer une ville entière.

LES VRAIES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

Économiser l'énergie : le plus efficace, le moins cher

D'énormes gisements d'économies d'énergie existent dans tous les secteurs : bâtiment, industrie, transport, informatique, électroménager, etc. L'AIE estime que 50 % des réductions d'émissions de GES à réaliser d'ici à 2020 doivent provenir de mesures d'efficacité

énergétique. Cela permettrait d'économiser en 2020 l'équivalent des émissions actuelles de la Russie, 5ème plus gros émetteur mondial de GES.

Les économies d'énergie, moins onéreuses que la production d'énergie, sont porteuses de nombreux bénéfices (réduction de la facture énergétique, création d'emplois, etc.). Ainsi, en respectant son objectif de 20 % d'économies d'énergie en 2020, l'Union européenne ferait une économie nette de 200 milliards d'euros par an !

100 % renouvelables : c'est possible !

En France, selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), parvenir à 100 % d'électricité renouvelable en 2050 coûterait à peine plus cher que de maintenir le nucléaire, et le pays dispose d'un potentiel de production d'électricité renouvelable trois fois supérieur à la demande électrique actuelle. Quant au scénario négaWatt, il démontre qu'en 2050 la France pourrait répondre à tous ses besoins en énergie, et non seulement en électricité, avec les renouvelables.

Ces études récentes convergent avec les résultats de nombreuses autres menées ailleurs dans le monde. Ainsi, des chercheurs de Stanford ont publié en 2015 un scénario prospectif détaillé permettant aux USA d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables en 2050, tout en réduisant de 39 % leur consommation d'énergie.

Sortir du nucléaire et des fossiles : briser le verrou énergétique

Le nucléaire et les énergies fossiles sont l'épine dorsale d'un système énergétique très centralisé et peu flexible, qui incite structurellement au gaspillage d'énergie et qui entrave l'essor rapide des énergies renouvelables. Ces énergies du passé sont un verrou à faire sauter d'urgence.

La transition énergétique : l'Allemagne montre la voie

Grâce à un soutien institutionnel inscrit dans la durée, la transition énergétique permet à l'Allemagne de mener à bien une sortie du nucléaire qui sera totale en 2022, tout en maintenant ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en baisse quasi continue depuis 25 ans. Le pays vise une réduction de ses émissions de 55 % en 2030 par rapport à 1990.

En dix ans seulement, la part d'électricité renouvelable en Allemagne est passée de 9 % à 26 % en moyenne annuelle, dépassant parfois 50 % les jours ensoleillés ou venteux.

Contrairement à l'idée reçue, l'Allemagne n'a pas recours au charbon pour sortir du nucléaire. Certes, plusieurs centrales à charbon mises en chantier entre 2005 et 2009 sont entrées en service de 2012 à 2015. Mais le développement rapide des énergies renouvelables a plus que compensé la réduction du nucléaire allemand. Et depuis l'arrêt définitif de 8 réacteurs nucléaires en 2011, aucun nouveau chantier n'a démarré et pas moins de 6 projets ont été annulés ! De plus, d'ici 2020, plusieurs centrales à charbon totalisant 2,7 GW seront mises durablement « sous cocon », inactives sauf urgence.

En 2014, la production électrique à base de charbon a baissé de 6 % par rapport à 2013 et les émissions de GES du pays de 4,3 %, tandis que sa consommation totale d'énergies fossiles atteignait son plus bas niveau en 35 ans. Après la sortie du nucléaire, l'Allemagne a en perspective la sortie du charbon.

Emplois : un potentiel bien supérieur à celui du nucléaire

Avec 1,1 million d'emplois dans l'Union européenne (7,7 millions dans le monde), les renouvelables y créent à elles seules 5 fois plus de travail que le nucléaire. [25] Alors qu'en France Areva planifie des milliers de suppressions de postes, en Allemagne on comptait en 2013 quelque 1,2 million d'emplois dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique réunis.

Réseau Sortir du Nucléaire

Déclaration des droits de l'arbre : un moment historique !

Une déclaration des droits de l'arbre fait désormais partie de notre histoire depuis le 5 avril 2019 !
Face au constat désarment des maltraitances faites aux arbres, une déclaration des droits de l'arbre sera proclamée en avril 2019 prochain à l'Assemblée Nationales par les membres actifs de l'association A.R.B.R.E.S
Cette association a été fondée par Mr Geoges Feterman pour la préservation des arbres remarquables. Elle est soutenue par d'autres éminents spécialistes et biologistes dont anciennement Mr Robert Bourdu puis Mr Francis Hallé.

En effet, les récentes découvertes scientifiques des biologistes de ces dernières décennies ont apporté une contribution importante.
Elles n'ont fait que mettre en évidence l'extraordinaire sophistication des arbres, de leur développement de leur architecture et de leur relation avec leur environnement !
La recherche progresse sur de nombreux sujets : plasticité phénotypique stratégie hivernale, système racinaire, fonctionnement hydraulique, réserves, flux de carbone, hormones, organismes symbiotiques, mécanique, l'arbre face au vent, phytopathologies…etc

Les scientifiques sont encore partagés sur de nombreux sujets. Et, les débats sont souvent vifs autour des questions de l'existence de 'neurones végétales' de communication et d'entraide entre les végétaux et de leurs interactions avec le monde animal.
Cette proposition pourrait donner suite à une nouvelle législation reconnaissant le droit à la protection de l'arbre en tant qu'être vivant à part entière.
De nombreux ouvrages vulgarisant des connaissances scientifiques visent à éveiller notre conscience ! A noter tout particulièrement, des livres ou films accessibles à tous. Bien sûr, la liste est loin d'être exhaustive sur le sujet (et toute autre recommandation est bienvenues !) :

- Le film prochain ' les arbres remarquables', dont la sortie est prévue pour avril 2019, co-produit par l'association A.R.B.R.E.S et les éditions MUSEO.
- Le livre ' la vie secrète des arbres' de Peter Wohlleben édité en 2017.
- Le livre ' le génie de l'arbre' de Bruno Sirven, édité en 2016.
- Le livre 'dans la peau d'une plante', de Catherine Lenne, édité en 2014.
- Le livre ' l'intelligence des plantes', de Stefano Mancuso, édité en 1982.
- Le film 'il était une forêt' de Luc Jacquet, mettant en scène le biologiste Francis Hallé, sorti en 2013.
- Le livre 'face aux arbres' de Christophe Drénou et Georges Feterman, édité en 2009.
- Les nombreux livres de Francis Hallé dont ' aux origines des plantes', édité en 2008.

www.arbre-patrimoine.fr

L'agenda de SNE et ses associations membres

Dans le contexte sanitaire actuel, cet agenda est provisoire et susceptible d'évoluer.

Jeudi 4 février – Espace Info Energie
Permanence à 3 voix (EIE, CAUE, Anah)
De 8h30 à 12h30 - Réservation CAUE – 02.43.72.35.31
1 rue de la Mariette - Le Mans

Vendredi 5 février– Espace Info Energie
Permanence à Allonnes
Matinée
Vieux Bourg, Allonnes

Lundi 8 février – SNE et Pays du Mans
Formation contre le brûlage des déchets verts
16h – 18h
Visioconférence (sur inscription)

Mercredi 10 février – Espace Info Energie
Permanence au Mans
Matinée
Lieu en cours de décision

Vendredi 12 février – SNE
Ecole du dehors
Matinée
Ecole Langevin – Allonnes

Jeudi 18 février – EIE
Permanence à Allonnes
Matinée
Vieux Bourg, Allonnes

Jeudi 18 février – SNE
Animation Hector l'Arbre Mort
12h à 14h
EVE – Université du Mans

Jeudi 18 février – Espace Info Energie
Permanence au Mans
Route de Sablé- Commerces St Georges

Mercredi 24 février – SNE
Webconférence Nature en ville
17h30 à 19h30
En visioconférence

Jeudi 25 février – Espace Info Energie
Permanence à 2 voix (EIE, Anah)
Matinée - Réservation au 02.43.95.51.78
1 Place Albert Liebault, Brûlon

Jeudi 25 février – Espace Info Energie
Permanence à Mulsanne
Parking Carrefour Market

Vendredi 26 février – Espace Info Energie
Permanence à 4 voix (EIE, CAUE, Anah et ADS)
De 8h30 à 12h30 - Réservation au 02.43.83.99.93
Roézé Sur Sarthe

Samedi 27 février – Espace Info Energie
Balade thermique
A partir de 09h30 (**Inscription auprès de l'EIE)**
Mareil-sur-Loir

Mardi 2 Mars – Espace Info Energie
Permanence à Allonnes
Matinée
Place du Mail

Mercredi 3 mars – Espace Info Energie
Permanence à Mulsanne
Place Jean Moulin

Vendredi 5 mars – Espace Info Energie
Permanence à 3 voix (EIE, CAUE, Anah)
Matinée - Réservation au 02.43.31.13.20
Maison du Département, Mamers

Vendredi 5 mars – Espace Info Energie
Permanence à 3 voix (EIE, CAUE, Anah)
Après-midi - Réservation à la mairie au 02.43.60.72.72
Mairie, La Ferté-Bernard

Vendredi 12 mars – Espace Info Energie
Permanence EIE et CAUE
De 8h30 à 12h30 - Réservation CAUE – 02.43.72.35.31
1 rue de la Mariette, Le Mans

Samedi 13 mars – Espace Info Energie
Permanence à Arnage (Stand)
Matinée
Place de l'hôtel de ville

Samedi 13 mars – GRAINE Pays de la Loire
Assemblée générale
Journée

Samedi 20 mars – Espace Info Energie
Permanence au Mans (Stand)
Marché de la cité des pins

Vendredi 26 mars – SNE
Ecole du dehors
Matinée
Ecole Langevin – Allonnes

Samedi 27 mars – Espace Info Energie
Permanence au Mans (Stand)
Marché Patis Saint Lazzare

FAIRE AVEC

INFO→ ÉNERGIE
PAYS DE LA LOIRE

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

YCE
Yvré Champagne Environnement

Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie

grain de Pollen

Association Partimoine d'Asnières

Réseau Sortir du nucléaire

anpcen
PRÉSERVONS LA NUIT

SEPENES

S.N.E.

grain de sable et pomme de pin

la Scirpe

QUI A UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE
BÉNER UN AUTRE AVENIR
bener.avenir@orange.fr
NON À LA ZONE COMMERCIALE INUTILE

Groupe Sarthois Ornithologique

GAB 72
Agriculteurs Bio

Association ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE
4 rue des Roquettes 72610 Champfleur
02 33 31 73 83

Sarthe Nature Environnement

Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h

10 rue Barbier - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 88 59 48 / Fax : 02 43 24 93 66
Courriel : sarthe-nature-env@wanadoo.fr
Site Internet : www.sne72.asso.fr

Directeur de Publication : Jean-Christophe GAVALLET

Ont participé à la rédaction du 76ème numéro de *La Lettre de la Coccinelle*

Hélène BUREL-POIGNANT, Alexis DUCOUSSO, Richard FLAMANT, Jean-Christophe GAVALLET, Amélie LELONG, Cindy PENLOU-REBOUILLEAU, Sabrina POIRIER, Baptiste TRANCHANT.

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.
N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !

Envie de faire connaitre votre association et ses actions ?
Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité ?
Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à sarthe-nature-env@wanadoo.fr